

Le Sabot de Vénus

N°34 - juillet 2011

La revue du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne



Falaises surplombant la Cure

C. Foutel

G. Aubert - CENB

Assemblée générale à Saint-Père-sous-Vézelay
De gauche à droite : Dominique Lapôtre (Vice-Présidente du Conseil Régional de Bourgogne), Daniel Sirugue et Romain Gamelon (Président et directeur du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne)

Sommaire

Éditorial

3 - Éditorial

4 - Site Natura 2000 : Bocage, forêts et milieux humides de la Grosne et du Clunisois

Au sud de la Saône-et-Loire, ce vaste site héberge deux espèces patrimoniales, le Crapaud sonneur à ventre jaune et l'Écrevisse à pattes blanches.

6 - La zone humide des Boulins

Gérée conjointement par Lafarge Granulats, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne et le Conservatoire, cette ancienne gravière présente une mosaïque d'habitats à la valeur écologique importante.

8 - Le Plan d'Actions en faveur des Odonates : une stratégie nationale, des déclinaisons régionales

Avec environ 90 espèces de libellules et demoiselles, la France a un rôle important à jouer dans la connaissance et la conservation. C'est pourquoi, depuis 2010, un Plan National d'Actions est mis en œuvre.

13 - Le Plan Régional d'Actions en Bourgogne

Le Conservatoire et la Société d'histoire naturelle d'Autun sont chargés de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions Odonates.

14 - Vers un schéma régional de cohérence écologique

Qu'est-ce que la «Trame verte et bleue»? Comment est-elle prise en compte sur le territoire régional?

16 - Comment reconnaître les saules grâce à leurs feuilles?

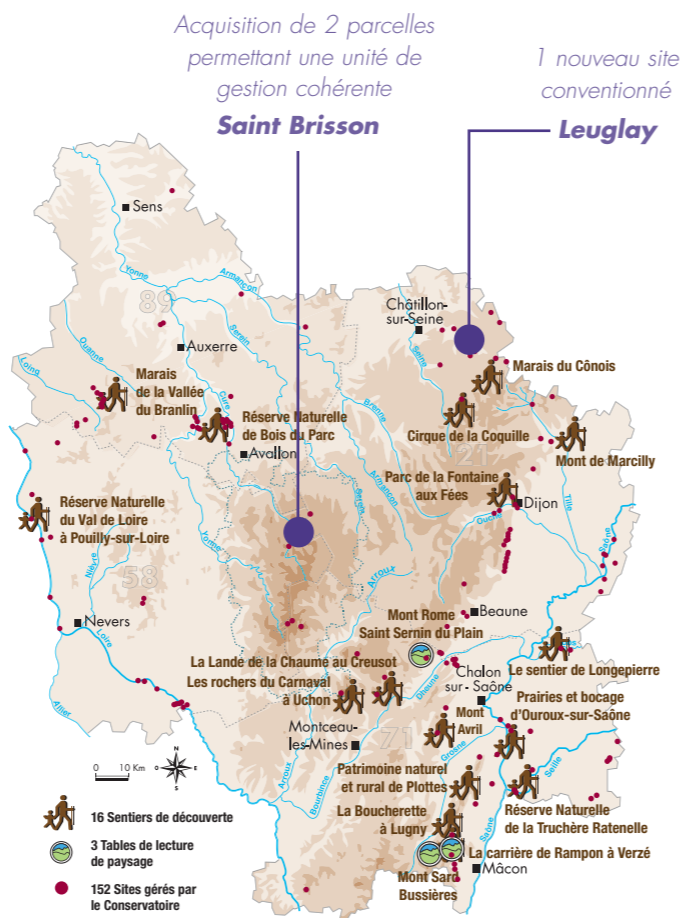
On dénombre une douzaine d'espèces de saules dans notre région. Nous vous apportons quelques éléments pour vous aider à les identifier.

18 - Brèves de nature

L'actualité de la nature en France et en Bourgogne.

Les sites du Conservatoire

155 sites 4888 hectares



L'actualité du Conservatoire est aussi sur notre site internet : www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

Les dépliants-guides des sentiers sont disponibles au Conservatoire et sur notre site internet.

LE CONSERVATOIRE A 25 ANS ET DEVIENT «DE BOURGOGNE»

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons devient Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne !

Suite aux différents travaux du Grenelle de l'Environnement, le législateur reconnaît aujourd'hui la pertinence et la valeur des Conservatoires en leur offrant la possibilité de bénéficier d'un agrément spécifique en tant que **Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels**. Le Conseil d'Administration a proposé à l'Assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2011 à Saint Père Sous Vézelay « de muer » en Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne. La modification de statuts, incluant le changement de dénomination ainsi que la création d'un **Conseil Scientifique**, a été adoptée à l'unanimité. Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons s'appellera donc dorénavant le **Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne**.

Cet agrément délivré par l'État et la Région est inscrit dans la loi Grenelle II de 2010 et marque l'histoire des Conservatoires d'Espaces Naturels. Grâce à notre Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, en concertation avec l'Association des Régions de France et un soutien actif du Ministère en charge de l'Ecologie, le réseau des Conservatoires voit ainsi son existence renforcée.

Gageons que nous pourrions amplifier le déploiement de nos actions au plus près encore des territoires et des collectivités pour des actions concrètes en faveur de la préservation de la Biodiversité.

Pour ce Sabot, les zones humides sont à l'honneur.

En 1971 était signée la Convention sur les zones humides d'importance internationale, appelée Convention de Ramsar, destinée à promouvoir « la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des actions locales, régionales et nationales et par la coopération internationale, en tant que contribution à la réalisation du développement durable dans le monde entier ». Le 40^e anniversaire de cette convention a été l'occasion pour le Conservatoire, acteur majeur de la préservation des zones humides à l'échelon régional, de concevoir un numéro du Sabot de Vénus qui fait la part belle aux zones humides : vous y trouverez en effet des « portraits » du **site Natura 2000 « Bocages, forêts et milieux humides de la Grosne et du Clunisois »** et du **site de Saint-Julien-du-Sault**, une zone humide riche au plan ornithologique. Trésor de certaines zones humides, libellules et demoiselles sont, pour certaines, menacées, et font l'objet d'un **Plan National d'Actions dédié aux Odonates**. Vous trouverez dans ce numéro une présentation de ce Plan National d'Actions et de sa déclinaison régionale, le Plan Régional d'Actions, piloté en Bourgogne par le Conservatoire et réalisé en collaboration avec la SHNA. Pour les botanistes en herbe (et plus chevronnés), des **éléments de reconnaissance des saules**, notamment grâce à leurs feuilles, sont livrés dans ce Sabot.

Des rendez-vous avec vous.

Le Conservatoire et ses partenaires vous donnent rendez-vous dès septembre pour les **8^e Rencontres Bourgogne-Nature** dont le thème portera sur les amphibiens et les reptiles, en octobre pour les **Rencontres de Territoires en Pays de la Bresse Bourguignonne**, près de Louhans et en novembre pour les **Rencontres des Adhérents**.

En attendant de vous y retrouver, ou de vous croiser au détour d'une balade ou d'un chantier, nous vous souhaitons une bonne lecture... et un très bel été naturellement !

● Daniel SIRUGUE

Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne



Sauge officinale dans une prairie fleurie du Clunisois

Site Natura 2000 «Bocage, forêts et milieux humides de la Grosne et du Clunisois»

DÉSIGNÉ en 2007, le vaste site Natura 2000 "Bocages, forêts et milieux humides de la Grosne et du Clunisois" s'étend sur 44 208 ha. L'élaboration du document d'objectifs (DOCOB), entamé début 2010 et prévu sur deux ans et demi, a été confiée à la Communauté de Communes du Clunisois. Les principales espèces à l'origine du périmètre sont le Crapaud sonneur à ventre jaune et l'Écrevisse à pattes blanches.

À mi-parcours du diagnostic, les études menées et les prospections dévoilent déjà une partie de la richesse écologique exceptionnelle de ce secteur du bassin de la Grosne et du Clunisois.

La richesse du site

La désignation du site n'est pas le fruit du hasard. Les données de l'époque, recueillies notamment par la Société d'histoire naturelle d'Autun, laissaient présager qu'il abritait à lui seul une large part des sites d'observation de **Sonneur à ventre jaune connus en Bourgogne et un nombre significatif des stations d'observation d'Écrevisse à pattes blanches**, alors qu'il ne représente qu'à peine **1,4% de la surface régionale** (Données Bourgogne Base Fauna, avril 2011).

Après une année de diagnostic, les premiers résultats confirment la biodiversité du territoire et permettent de découvrir une partie de sa richesse biologique.

Le **Sonneur à ventre jaune** est globalement présent sur tout le territoire avec des populations en bon état de conservation et un taux d'occupation très important des points d'eau potentiellement utilisables pour sa reproduction. Ainsi, au regard des connaissances actuelles, **30% des sites bourguignons à Sonneur** appartiendraient à ce site Natura 2000. Contrairement aux observations faites dans d'autres régions naturelles, cette espèce, parfois qualifiée de « forestière », affectionne ici les nombreuses zones de sources et de suintements présents dans le bocage du Clunisois.

Bien que très fragmentées, les populations d'**Écrevisse à pattes blanches** encore existantes présentent des effectifs de plusieurs centaines d'individus qui laissent espérer une recolonisation de certains ruisseaux après la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées. Toujours selon les connais-



Paysage du Clunisois



S. Antigny



T. Pichillou

Crapaud Sonneur à ventre jaune



Localisation du site Natura 2000

sances actuelles, **10% des stations d'observation** de l'espèce en Bourgogne seraient contenues dans ce site.

Le secteur présente aussi un enjeu important pour la conservation des territoires de chasse des **chauves-souris**. Des colonies ont été identifiées pour quatre espèces de la Directive Européenne Habitats-Faune-Flore (Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Grand murin, Vespertilion à oreilles échancrées). Les effectifs sont d'importance pour la conservation de ces mammifères : on y retrouve, par exemple, une des trois plus grandes colonies de mise-bas pour le Grand rhinolophe en Bourgogne.

Les habitats d'intérêt communautaire ne sont pas en reste, puisque le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien en a dénombré 37. Les caractéristiques du Clunisois sont favorables pour des habitats très diversifiés. On retrouve des prairies de fauche, des pelouses calcaires, des prairies humides, des pelouses pionnières des dalles calcaires, mais aussi des associations de frênes et laïches espacées, des forêts de pentes, d'éboulis et de ravins.

La biodiversité observée ici n'est pas présente sans raison. Elle est notamment le fruit d'activités humaines favorables dans les domaines de l'agriculture et de la forêt. Néanmoins, les populations des deux espèces emblématiques du site connaissent actuellement un **phénomène de régression très important** et un certain nombre de menaces ont été identifiées. L'enjeu consiste donc à trouver des



S. Gomez - CENB

Écrevisse à pattes blanches

moyens pour les limiter.

Difficultés relatives à un site de grande taille et stratégie de mise en œuvre

"Une grosse patate pour faire de la surface" : c'est un peu le sentiment avec lequel les acteurs locaux (élus, agriculteurs, forestiers, etc.) ont accueilli Natura 2000 sur le Clunisois et Haut-Clunisois. Le manque de temps lors de la désignation a rendu difficiles la compréhension et l'acceptation de cet outil par les gestionnaires. De plus, avec 51 communes et plus de 100 organismes invités aux comités de pilotage, il n'est pas aisé d'aboutir rapidement à des décisions et à des orientations efficaces.

Une **forte stratégie de concertation** est donc mise en place avec la constitution de groupes de travail qui seront animés par la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire et le Centre Régional de la Propriété Forestière. Selon les groupes thématiques (agriculture, forêt et espace rural), plusieurs sous-secteurs sont définis en fonction de leurs spécificités, afin de garder des groupes opérationnels et productifs. Ils se réuni-

ront dès cet été à toutes les étapes importantes de l'élaboration du document d'objectifs (diagnostic, définition des enjeux et élaboration du programme d'actions).

En outre, l'objectif d'amélioration de la connaissance des espèces et des habitats (cartographie et définition de l'état de conservation) est difficile sur un **site de grande taille**. Le diagnostic initial a donc été prévu grâce à deux campagnes d'études de terrain et les protocoles d'études sont adaptés pour permettre d'extrapoler les résultats sur l'ensemble du périmètre.

Fin 2011 constituera une date charnière avec le rendu des diagnostics écologique et socio-économique, suivi de la définition des enjeux du site.

Face à de telles richesses, l'ambition du site Natura 2000 sera de faire en sorte que la population prenne conscience de ce patrimoine naturel exceptionnel et se l'approprie pleinement, constituant ainsi un gage de la conservation de la biodiversité du territoire.

• Guillaume MOIRON
Chargé de mission Natura 2000
Communauté de Communes du Clunisois
E-mail : natura2000.grosne.clunisois@orange.fr

En savoir plus sur le Clunisois

Le secteur du Clunisois est particulièrement complexe au niveau géologique du fait de sa localisation à la limite du Massif Central et du fossé de la Saône. On y retrouve un maillage fin de sols granitiques, marneux, calcaires ou encore limoneux. Le relief vallonné multiplie les situations d'exposition. Les influences océanique, continentale, méditerranéenne et parfois montagnarde s'entrecroisent, favorisant la présence d'une diversité d'habitats naturels. Le paysage y est bocager avec un réseau dense de petites zones humides (sources, suintements, rigoles, fosses, ruisseaux, mares...). Tous ces facteurs, cumulés avec une agriculture de polyculture et d'élevage extensif, favorisent le développement d'une biodiversité exceptionnelle.

<http://grosne-clunisois.n2000.fr>

Les mœurs du Sonneur à ventre jaune

Les résultats des études sur le Sonneur montrent que cette espèce affectionne les zones légèrement piétinées par le bétail qui crée de petites vasques d'eau, que lui seul colonise. Peu exigeant sur la taille des trous d'eau, il l'est en revanche pour l'ensoleillement.

Le caractère pionnier de ces milieux confirme que l'espèce a une forte capacité de déplacement pour la recherche des sites de reproduction. Ainsi, cette espèce très longévive (une dizaine d'années dans la nature en moyenne) forme vraisemblablement une métapopulation sur le site. L'analyse de sa répartition sur la zone Natura 2000 nous a aussi permis de confirmer l'importance des prairies bocagères et des ruisseaux pour la présence du Sonneur.



C. Diaz - CENB

La zone humide des Boulins

L'ancienne gravière révèle ses secrets

L'ANCIENNE gravière des Boulins, située sur la commune de Saint-Julien-Du-Sault dans la vallée de l'Yonne, entre Joigny et Sens, a intégré récemment le parc des sites Conservatoire.

Cette zone humide, issue d'une ancienne exploitation de granulats alluvionnaires, fait l'objet depuis 2009 d'une convention de gestion, sur environ 6 ha, entre la société Lafarge Granulats¹, qui en est propriétaire, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de l'Yonne et le Conservatoire.

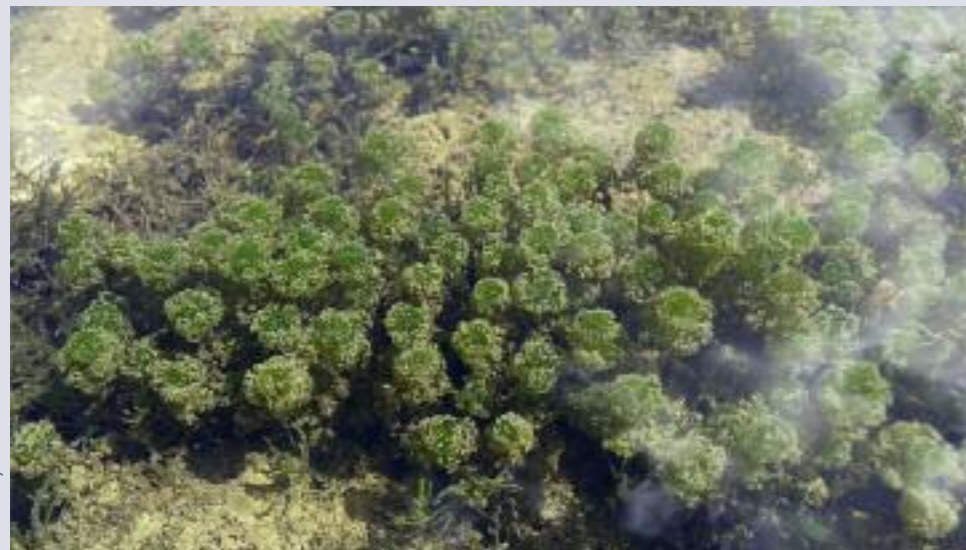
Des trésors écologiques se dévoilent

L'intérêt avifaunistique du lieu est connu depuis 2004. Cependant, il était nécessaire d'améliorer les connaissances naturalistes pour mener à bien le plan de gestion du site dit « des Boulins ». En 2010, la LPO Yonne et le Conservatoire ont donc mené des inventaires pour révéler les secrets de l'ancienne gravière.

Le site des Boulins abrite une **quinzaine de formations végétales**. Les plus représentées sont respectivement les **fourrés de Saules**, les **végétations aquatiques**, les **friches** (en bordure de site sur les parties les plus hautes) et les **roselières**.

Certains habitats sont plus discrets et peu familiers comme les « **tapis de characées** » : elles sont une famille primitive de végétaux voisins des algues, caractérisées par l'absence de tissus vasculaires.

Aux Boulins, une plante de petite taille a été observée en eau peu profonde où elle forme des touffes denses et vert clair. Ses caractéristiques indiquent qu'il s'agit très probablement de la **Nitella hyalina**, une characée dont la distribution européenne est centrée sur le bassin de la Loire, les Landes et la Côte occidentale portugaise. Sa découverte à Saint-Julien-Du-Sault est donc particulièrement intéressante.



Tapis de *Nitella hyalina*



Les formations aquatiques de la gravière

Les herbiers aquatiques, les roselières et les saulaies offrent des lieux de repos, d'alimentation et de reproduction pour de **nombreuses espèces faunistiques**. Ainsi, aux plus chaudes heures de l'été, il est possible d'observer une **vingtaine d'espèces de libellules** : les frêles **agrions** côtoient dangereusement les imposants **anax**, tandis que les **sympétrum** jouent les acrobates. Deux espèces sont particulièrement rares dans l'Yonne : l'**Anax napolitain**, espèce à tendance méridionale qui affectionne les eaux stagnantes ensoleillées de vaste superficie et l'**Agrion mignon**, qui occupe les eaux stagnantes colonisées par les plantes aquatiques (comme les myriophylles).

Un intérêt ornithologique remarquable

Le diagnostic ornithologique a été réalisé grâce à cinq jours d'étude de terrain complétés par une synthèse des données historiques.

La compilation de ces résultats aboutit à un total de **111 espèces d'oiseaux observées** aux Boulins. Parmi elles, **60 nichent sur le site ou l'utilisent pendant la période de reproduction**. Dès la fin de l'exploitation de la gravière, le site s'est révélé particulièrement attractif pour les **limicoles** avec notamment la nidification de l'**Échasse blanche** en 2004 sur les flots de graviers dénudés. Depuis, la végétalisation rapide du site a conduit à une modification du milieu. L'intérêt ornithologique a donc changé mais reste toujours élevé.



E. Bouzendorf

M. Paris - CENB



A. Vermy - CENB

Tandem d'Agrions mignons : après l'accouplement et la fécondation, la femelle (en bas) pond dans une tige de myriophylle pendant que le mâle (en haut) la protège.

Aujourd'hui, le **Râle d'eau** se reproduit avec succès (2 couples en 2010) et le site compte également un cortège riche de **passereaux paludicoles**² : Rousserolle effarvate (13 à 15 couples), Rousserolle turdoïde (1 chanteur), Phragmite des joncs (2-3 chanteurs) et Bruant des roseaux (5 chanteurs).

Au cours des périodes de migration, 80 espèces ont été observées en halte. Les **limicoles** (chevaliers, Vanneau huppé, Bécassine des marais) montrent un grand intérêt pour le site, en particulier à l'automne où les faibles niveaux d'eau découvrent des vasières extrêmement favorables.

La **Bécassine sourde** est également régulière au printemps. La végétation aquatique, très dense et diversifiée, est très propice à l'accueil des **rallidés**. En automne et en hiver, des **Râles d'eau migrants** s'ajoutent aux oiseaux locaux. Pourtant très discrètes, plusieurs **marouettes** (trois Marouettes ponctuées dont deux capturées et une Marouette poussin) ont été notées en quelques mois. En période hivernale, les intérêts paraissent en revanche plus limités.

Beaucoup des observations d'oiseaux faites par la LPO 89 proviennent du **camp de baguage des oiseaux installé sur le site depuis 2009**. Ces opérations, qui visent à mesurer les éventuels effets des dérèglements climatiques sur les oiseaux migrants (dates de passage, condition physique, durée de stationnement, etc.), ont montré que le site constituait une **halte migratoire importante et certainement stratégique** sur la vallée de l'Yonne pour de nombreux **passereaux**.

En 2009 et 2010, plus de **4 500 oiseaux** appartenant à **45 espèces** ont ainsi été capturés. Il s'agit principalement d'espèces terrestres, **Fauvette à tête noire** en tête, mais avec des effectifs également remarquables pour le **Rougegorge familier** et le **Pouillot véloce**. Les autres captures ont permis de révéler une **forte diversité d'espèces**, dont certaines très intéressantes comme la **Gorgebleue à miroir**, le **Rougequeue à front blanc**, la **Locustelle tachetée**, le **Phragmite des joncs**, le **Gobemouche noir** ou la **Rémiz penduline**. Pour cette dernière, les observations visuelles confirment qu'elle fréquente régulièrement le site aux deux passages migratoires. On peut aussi mentionner un important dortoir de **Bruants des roseaux** en octobre.

Suite à ce diagnostic, les objectifs et mesures de gestion restent à finaliser pour une bonne tenue du plan de gestion.

Avec sa mosaïque d'habitats et son caractère humide prégnant, le site des Boulins présente une valeur écologique importante. Sa préservation est donc d'autant plus justifiée, en particulier dans le contexte actuel de vulnérabilité des zones humides.



Remiz penduline

E. Bouzendorf

• Mélanie PARIS
Chargée de missions
Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
melanie.paris@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

• François BOUZENDORF
Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne
yonne@lpo.fr

¹ : Cf. l'entretien avec Xavier BOUQUET (Lafarge Granulats) relatif à la gravière des Boulins dans le Sabot de Vénus n°32 (juillet 2010), p. 17.

² paludicole : se dit des espèces vivant dans les terrains marécageux, les étangs ou les marais.

Cordulegastre bidenté

G. Doucet

Le Plan d'Action en faveur des Odonates : une stratégie nationale, des déclinaisons régionales

LES Odonates (plus communément appelées Libellules et Demoiselles), présentent environ 90 espèces en France métropolitaine, dont 6 à 7 sont endémiques. La France est le pays ayant la plus grande diversité et le plus fort taux d'endémisme d'Europe. Malheureusement, 25% de ces espèces sont menacées, notamment par la destruction de leurs habitats et tout particulièrement des zones humides. Il devient donc prioritaire de mener des actions de connaissance et de conservation des espèces en danger d'extinction.

Le Plan National d'Actions en faveur des Odonates

Afin de mettre un terme à l'érosion de la biodiversité, la France réalise depuis une quinzaine d'années des **Plans Nationaux d'Actions (PNA)** qui ont été renforcés suite au Grenelle Environnement.

En 2009, l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) s'est associé à la Société Française d'Odonatologie (SFO) pour répondre à un appel d'offre lancé par le Ministère en charge de l'écologie concernant la rédaction du **Plan National d'Actions en faveur des Odonates**. Cet outil du Ministère vise à coordonner et à organiser toutes les actions nécessaires à la conservation des populations d'Odonates menacés en France métropolitaine.

Le **PNA Odonates a été validé en 2010**. Il porte sur **18 espèces** considérées comme « en danger » et « en danger critique » selon la proposition de liste rouge des Odonates de France métropolitaine*. Ses actions peuvent se résumer selon trois axes principaux :

- **Organiser les opérations en :**
 - Animant les réseaux institutionnels, entomologiques et de gestionnaires,

- Coordinant les initiatives locales et régionales,
- Mutualisant les moyens et en organisant les ressources et les compétences,
- Privilégiant les approches intégrées aux échelles bassins ou domaines biogéographiques.
- **Soutenir les travaux des structures impliquées en :**
 - Formalisant et diffusant les protocoles d'inventaire,
 - Consolidant l'état des connaissances et les états de conservation des espèces,
 - Soutenant les initiatives locales et en diffusant les bonnes pratiques,
 - Facilitant la collecte et la restitution de données quantitatives brutes.
- **Développer la formation et la sensibilisation aux enjeux liés aux odonates en :**
 - Accroissant les connaissances scientifiques et techniques,
 - Sensibilisant un large public d'acteurs,
 - Formant les professionnels de terrain,
 - Encourageant la prise en compte des problématiques entomologiques dans les politiques publiques.

Pour répondre aux objectifs de communication, un site internet dédié au PNA Odonates, conçu pour soutenir et relayer techniquement l'animation nationale, a été mis en ligne (www.odonates.pnaopie.fr) en mars 2011.

Pour en savoir plus sur le Plan National d'Actions

- OPIE - <http://www.insectes.org/opie/monde-des-insectes.html>
- Plan National d'Action en faveur des Odonates - <http://odonates.pnaopie.fr/>
- Société Française d'Odonatologie - http://www.libellules.org/fra/fra_index.php
- DUPONT P. coord. (2010) - Plan national d'actions en faveur des Odonates. OPIE / SFO - MEEDDM.

* liste rouge nationale établie par la Société Française d'Odonatologie



La plaquette de promotion du plan est en cours de finalisation.

Les premières actions d'envergure nationale ont été lancées (déclinaisons régionales, suivi tendanciel national des Libellules ou STELI, organisation de la récolte des données...) et plusieurs outils techniques (Protocole de suivi spécifique, guide à l'usage des gestionnaires...) seront conçus et formalisés en 2012, 2013 et 2014.

Le plan est désormais entré pour cinq ans dans sa première phase opérationnelle. Afin de permettre une intégration des spécificités locales, le plan national est déployé en Plans Régionaux d'Actions (PRA).

• **Xavier HOUARD,**
Office Pour les Insectes et leur Environnement,
xavier.houard@insectes.org



Capture et identification d'espèce

OPIE

Pour en savoir plus sur les odonates

- GRAND D., BOUDOT J.P. (2007). Les libellules de France, Belgique et Luxembourg. Parthénope.
- NÜB J.-H., WENDLER A. (1997). Libellules, Guide d'identification des libellules de France et d'Europe septentrionale et centrale. Société Française d'Odonatologie.
- DIJKSTRA K-D-B., LEWINGTON R. (2009). Guide des libellules de France et d'Europe. Delachaux et Niestlé.
- DOUCET G. (2010). Clé de détermination des exuvies des Odonates de France. Société Française d'Odonatologie.

Les odonates patrimoniaux de Bourgogne

Chez les Agrions lors de l'accouplement, le mâle saisit la femelle derrière la tête à l'aide de « pinces ». Ils forment ainsi un tandem.



S. Gomez - CENB

Tandem d'Agrions ornés

L'**Agrion orné** ressemble à l'Agrion de Mercure avec lequel il cohabite souvent. Il occupe les ruisseaux et suintements de pente parmi les prairies. On ne peut observer l'adulte que pendant une très courte période de l'année.

Agrion de Mercure

Bien présent dans notre région, l'**Agrion de Mercure** fréquente les sources, fossés et petits cours d'eau bien pourvus en végétation aquatique. La Bourgogne offre quantité d'habitats favorables à cette espèce qui n'est donc pas en danger.

Les dessins et taches noirs sur les segments abdominaux des mâles permettent de différencier l'Agrion orné et l'Agrion de Mercure.

R. Millard

Sympetrum déprimé

Le **Sympetrum déprimé** est une espèce méridionale rare en France dont la biologie est mal connue. Des observations, notamment de reproduction, ont été effectuées en Bourgogne.

G. Doucet



G. Doucet

Exuvie de Gomphe à pattes jaunes

Le **Gomphe à pattes jaunes**, espèce protégée en pleine recolonisation en Europe, partage une partie de ses milieux de vie avec le Gomphe serpent. Récemment, des populations ont été observées à nouveau sur le bassin de la Saône et du Doubs.

La larve de libellule est aquatique.

Lors de la dernière mue, elle sort de l'eau en grimant sur une tige aquatique et subit une métamorphose complète qui conduit à un individu ailé et sexuellement mature : l'imago. L'exuvie, dernière enveloppe, est abandonnée.

Gomphe serpent

Le **Gomphe serpent**, libellule protégée en France, fréquente les grands fleuves et les ruisseaux sableux en plaine. Les vallées de la Loire et de l'Allier constituent de grands linéaires de biotopes favorables.



S. Gomez - CENB



S. Gomez - CENB

Leucorrhine à gros thorax

La **Leucorrhine à gros thorax**, espèce protégée en France, affectionne particulièrement les mares lumineuses et les étangs en voie d'atterrissement en contexte forestier ou semi-forestier. L'espèce est très localisée mais est notée actuellement dans trois départements (Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne).



Cordulie à corps fin

La *Cordulie à corps fin*, espèce méridionale en progression et protégée en France, se reproduit aussi bien dans les étangs que sur les zones de rivières à courant faible. Les observations sont réalisées de manière assez régulière en Bourgogne.

G. Doucet



Leucorrhine à large queue

La *Leucorrhine à large queue*, espèce protégée et découverte très récemment en Bourgogne dans la moitié nord du département de l'Yonne, fréquente les étangs et les anciennes gravières bien végétalisées.

G. Doucet



A. Ruffoni

Ruisseau à Agrions de Mercure et orné



Le Plan Régional d'Actions en Bourgogne

Sur la base d'un cahier des charges co-établi par la DREAL* de Bourgogne, coordinatrice du Plan Régional d'Actions (PRA), et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, ce dernier est chargé de piloter la rédaction du PRA Odonates en Bourgogne. La Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA) en est co-rédactrice.

Trois étapes président à la rédaction de ce PRA :

1. le bilan des connaissances naturalistes et des moyens utilisables en vue de la protection des espèces concernées,
2. l'identification des besoins et des enjeux de la conservation des espèces concernées,
3. la mise en œuvre d'une stratégie applicable pour la durée du plan. Elle débutera par la proposition d'une série d'actions à conduire pour la protection des espèces (fiches techniques d'actions).

La finalisation de la rédaction de ce PRA est prévue fin 2011. Elle est soumise à un comité de suivi composé des partenaires institutionnels regroupant notamment la DREAL, les Directions Départementales des Territoires, le Conseil Régional, les Conseils Généraux, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, l'Office National des Forêts, les Muséums, les collectivités, les associations naturalistes, etc.

À ce jour, la première étape, réalisée par le Conservatoire et la SHNA, est déjà bien avancée, et une première réunion de comité de suivi a eu lieu en mars 2011. Cette première étape a permis de recenser 66 espèces d'Odonates en Bourgogne.

Huit des 18 espèces cibles du Plan National d'Actions font d'ores et déjà partie des espèces prises en compte dans le plan régional : l'Agrion de Mercure, l'Agrion orné, le Gomphe à pattes jaunes, le Gomphe serpentin, la Cordulie à corps fin, la Leucorrhine à large queue, la Leucorrhine à large thorax et le Sympetrum déprimé.

Le PRA prend également en compte en Bourgogne les espèces pour la cohérence nationale de la politique des Trames Verte et Bleue (TVB) ainsi que celles pour lesquelles la région a une forte responsabilité dans le cadre de la SCAP (Stratégie de Création des Aires Protégées) : le Cordulégastre bidenté et la Cordulie à deux taches.

Les espèces ont des préférences d'habitats.

Les sources et petits cours d'eau (fossé, ru...) ont les faveurs de l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), de l'Agrion orné (*Coenagrion ornatum*), et du Cordulégastre bidenté (*Cordulegaster bidentata*).



O. Girard

Le Gomphe serpentin (*Ophiogomphus cecilia*), et le **Gomphe à pattes jaunes** (*Gomphus flavipes*) se retrouvent à proximité des **grands cours d'eau et des fleuves**.



A. Ruffoni

Enfin, les **eaux douces faiblement courantes et les eaux stagnantes** (mares, tourbières ou étangs) constituent les habitats privilégiés de la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), du Sympetrum déprimé (*Sympetrum depressiusculum*) et la Cordulie à deux taches (*Ephedra bimaculata*).

La **Leucorrhine à gros thorax** (*Leucorrhinia pectoralis*) et de la **Leucorrhine à large queue** (*Leucorrhinia caudalis*) sont strictement inféodés aux **eaux stagnantes**.

Ces espèces feront l'objet d'une seconde liste au sein du PRA, accompagnées d'espèces déterminantes nécessitant des inventaires ciblés à l'échelle de la durée du PRA, dont la Cordulie arctique et l'Agrion hasté.

Ce premier bilan fait également ressortir quelques points clés :

- **les connaissances naturalistes doivent être approfondies.** Le PRA permettra de les améliorer, tant sur la répartition des espèces à l'échelle du territoire que sur leur état de conservation.
- **la forte responsabilité de la région Bourgogne pour la protection de l'Agrion orné.** En effet, les populations bourguignonnes représentent les plus fortes populations françaises. De plus, elles sont isolées des autres populations européennes, ce qui constitue un facteur de vulnérabilité.
- **le rôle majeur des sites Natura 2000 dans la préservation de ces espèces sur le territoire bourguignon.** Des actions seront donc programmées dans le cadre du PRA en direction des animateurs Natura 2000.

2011 est donc une année capitale pour l'élaboration et le démarrage du Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates. Gageons que ce plan permettra aux Libellules et Demoiselles les plus élégantes et les plus fragiles de virevolter encore longtemps autour des cours d'eau et des zones humides de Bourgogne !

* Grégoire DURANEL,
Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
gregoire.duranel@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

* Alexandre RUFFONI,
Société d'histoire Naturelle d'Autun
shna.ruffoni@orange.fr

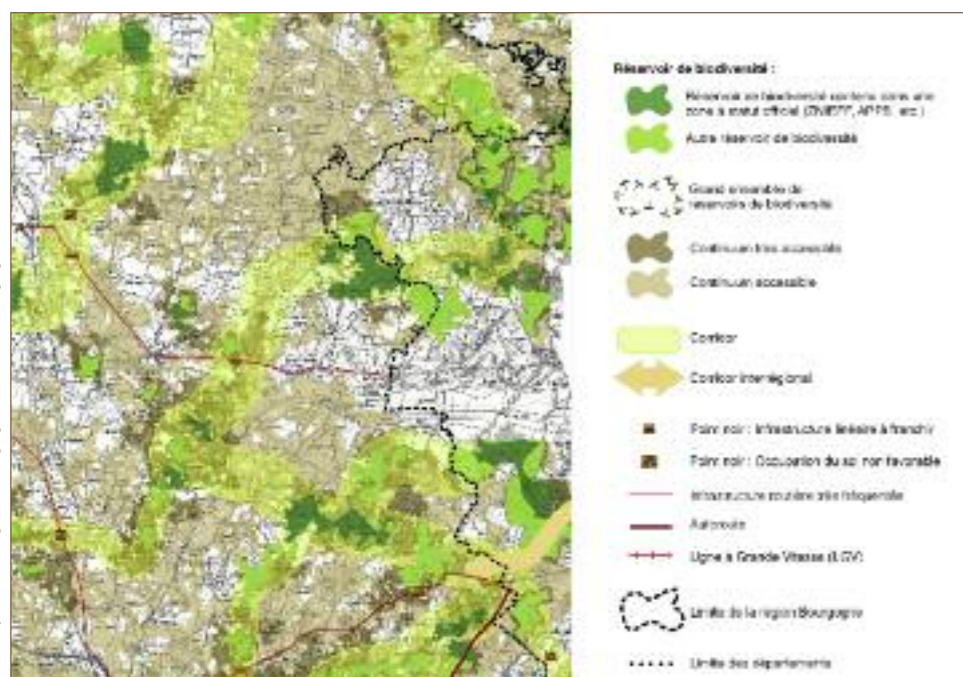
* Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Vers un schéma régional de cohérence écologique

La préservation d'espaces remarquables pour la biodiversité est indispensable, mais elle ne répond pas toujours au besoin des espèces, qui, pour se maintenir à long terme, ont besoin de pouvoir se déplacer aisément à travers les territoires. La conservation de la biodiversité remarquable, le nécessaire brassage des gènes des espèces, la pérennité des couloirs de migration... passent en effet par le maintien de la biodiversité ordinaire et de paysages ruraux et urbains propices à la circulation des espèces sauvages.

La trame verte et bleue : une nouvelle approche du territoire régional pour la préservation de la biodiversité

Le concept de trame verte et bleue vise à révéler les territoires où les espèces animales et végétales peuvent se déplacer et ceux où la fragmentation et l'isolement des milieux naturels rendent difficile - voire impossible - les déplacements. Le vocable « trame verte » concerne les espaces terrestres, celui de « trame bleue » les espaces aquatiques et humides.



Un aperçu de la trame verte et bleue en Bourgogne

Leur combinaison, également dénommée **trame écologique régionale**, compte deux catégories de territoires :

- les **réservoirs de biodiversité**, aussi appelés **noyaux de biodiversité**, composés d'espaces préservés où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les milieux naturels sont de taille suffisante pour assurer leur fonctionnement,
- les **corridors écologiques**, constitués des voies de déplacement pour les espèces reliant les réservoirs.

Un cadre opérationnel récent : deux lois et bientôt un schéma régional

La France est le 19^e pays européen à établir son réseau écologique, un des engagements phare du Grenelle de l'environnement. Les lois Grenelle lui ont donné un cadre législatif dont la mise en œuvre se précise progressivement :

- la loi Grenelle 1, loi de programmation, fixe comme objectif la constitution d'ici à 2012 d'une trame verte et bleue (article 23),
- la loi Grenelle 2 définit les objectifs et la composition de la trame verte et bleue, précisée par des décrets d'application relatifs à la gouvernance nationale (composition du comité national TVB) et en région (comité régional TVB) et aux orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques.

Un document cadre, intitulé **schéma régional de cohérence écologique** (SRCE), doit être élaboré, mis à jour et suivi conjointement par la Région et l'État, en association avec un comité régional de la trame verte et bleue. Compatible avec les orientations nationales ainsi qu'avec les éléments pertinents des schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau, le SRCE devra être pris en compte dans les documents d'urbanisme, comme les schémas de cohérence territoriale (SCOT) et les plans locaux d'urbanisme (PLU). Les penseurs et décideurs de l'aménagement de l'espace devront désormais tenir compte des besoins de déplacement des espèces dans leurs outils de planification et dans leurs projets structurants.

Ce schéma, de portée régionale et structuré selon une méthodologie nationale, détermine les enjeux régionaux de préservation ou de restauration des continuités écologiques. À l'aide de cartographies, il dresse un état des lieux régional à une échelle déterminée. Des mesures contractuelles de gestion sont définies, mais, plus important encore, l'accompagnement des collectivités doit être précisé, afin de les aider à bien prendre en compte les éléments de la trame verte et bleue dans leurs décisions.

Une fois élaboré par l'État et la Région, le schéma est soumis pour avis aux départements et grandes intercommunalités puis mis en enquête publique. À l'issue de cette vaste consultation, le Président du Conseil régional délibère sur le contenu du schéma et le Préfet de région l'adopte par arrêté. Sans attendre un cadre national définitif, la Région Bourgogne a lancé l'analyse de ses continuités écologiques.

Une stratégie régionale en faveur de la biodiversité a été élaborée par le Conseil régional en 2006. Elle comprend la mise en œuvre d'un projet de réseau écologique régional, également inscrite dans le contrat de projets partagé avec l'État pour la période 2007-2013.

En 2009, la Région a ainsi lancé en partenariat avec l'État une étude destinée à identifier les données pertinentes, cartographier la trame verte et bleue, analyser les enjeux de sa conservation et les politiques concernées et proposer des priorités d'action. Cette étude, confiée après appel d'offres au groupement Ecosphère-Chiffaut-Hydrosphère, a permis de produire une cartographie régionale au 1/100.000 (1cm vaut 1 km) détaillée en cinq grands types de milieux, appelés « sous-trames » : forêts, prairies et bocages, pelouses sèches, plans d'eau et zones humides, cours d'eau et milieux humides. Des études de cas ont également été menées sur quatre territoires pour produire des guides destinés à aider les collectivités en vue de la prise en compte des connectivités écologiques au niveau local.

Pelouses sèches : une « sous trame » pour le Schéma Régional de Cohérence Écologique?

Les pelouses calcaires figurent parmi les habitats naturels les plus emblématiques et les plus représentatifs de Bourgogne. Ces espaces semi-naturels souffrent notamment de l'abandon des pratiques agropastorales extensives et la nécessité de conservation de ces milieux est aujourd'hui largement partagée. Cependant, la mobilisation d'acteurs et de moyens en faveur des pelouses calcaires bourguignonnes ne peut garantir la pérennité de ces milieux morcelés ne couvrant plus que 0,2% de la superficie régionale. La définition d'un réseau fonctionnel de pelouses est donc nécessaire pour mettre en œuvre des actions efficaces.

Une étude de la fonctionnalité des pelouses calcaires en Bourgogne a été menée par le Conservatoire sur un territoire « test » des environs de Clamecy, dans la Nièvre, en 2009. Après une phase d'identification des pelouses calcaires et de hiérarchisation des sites prospectés, l'étude a permis d'identifier des « continuums écologiques » et des zones de rupture. Ce premier test, mené sur une petite région naturelle, a permis de mettre en avant l'intérêt de travailler sur la « trame orange » des pelouses calcaires pour appréhender les enjeux et les actions possibles de préservation des pelouses calcaires d'une région naturelle. Ce travail sera poursuivi sur d'autres secteurs à enjeux en Bourgogne afin de parfaire la trame orange régionale.

- WEBER E. (2009) - Plan d'Actions territorial en faveur du réseau de pelouses calcaires de la région naturelle de Clamecy (58). Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, 58p.
- GOMEZ S. et WEBER E. (2011) - La Bourgogne défend sa trame orange. Espaces naturels n° 34.



Le Val Suzon, un ensemble remarquable de grands massifs forestiers interconnectés, avec des pelouses sèches disjointes, le tout aux portes de la capitale régionale.

La planche de la page précédente donne un aperçu de la représentation de la trame verte et bleue en Bourgogne.

L'étude touche à sa fin (restitution en juin 2011) et les premiers résultats montrent que la Bourgogne est une région riche en continuités écologiques qui représentent près de 70% de son territoire. Ceci ne doit pas cacher les nombreuses problématiques de circulation des espèces : plusieurs milliers de seuils et barrages sont recensés dans les cours d'eau, les pelouses sèches sont parfois fortement isolées, le bocage est de plus en plus morcelé,

des axes routiers et ferroviaires constituent de vastes barrières.

Par la suite, l'élaboration du schéma régional de cohérence écologique va permettre de préciser les objectifs de préservation des continuités et de faire de la trame verte et bleue une réalité dans les décisions d'aménagement, qui est déjà une réalité de terrain et mérite l'investissement de chacun.

• Région Bourgogne
DREAL Bourgogne



E. Weber - CC BY

Saule cendré

Comment reconnaître les saules grâce à leurs feuilles?

O. Girard - CENB



DANS un numéro qui fait la part belle aux zones humides, hors de question de faire l'impasse sur les Saules ! Ceux-ci affectionnent la lumière et l'eau et jouent un rôle important pour la préservation des rives des cours d'eau. La capacité de certaines espèces à étendre rapidement leur système racinaire permet en effet de stabiliser les sols et de réduire l'érosion, contribuant ainsi au maintien des berges. En Bourgogne, les saules poussent spontanément dans les zones fraîches et humides (rivières, marais, bords de mares...). À la belle saison, comment les identifier ? Le Sabot a enquêté : les particularités de leurs feuilles livrent quelques éléments de reconnaissance.

Le saviez-vous ?

L'écorce des saules est connue depuis l'Antiquité pour ses vertus curatives : Hippocrate aurait déjà utilisé dès le IV^e siècle avant J.C. une préparation à base de Saule blanc pour soulager les douleurs et les fièvres. Cette écorce contient une substance appelée acide salicylique. L'acétylation de la molécule (l'ajout du groupe acétyl) permet d'obtenir l'acide acétylsalicylique. Anti-inflammatoire, ce composé aux propriétés analgésiques, antipyrétiques et anti-inflammatoires est également utilisé comme antiagrégant plaquettaire. Le nom courant de cette molécule vedette des armoires à pharmacie n'est autre que...l'aspirine ! Par ailleurs, la culture des saules (Saule fragile, Saule des vanniers) permet de produire de l'osier à partir de leurs rameaux. Ainsi, l'osiericulture est à la base de la fabrication de paniers, corbeilles, coffres et malles confectionnés par les vanniers.

Les saules : carte d'identité

Les saules appartiennent à la famille des Salicacées et comptent environ 350 espèces à travers le monde qui présentent quelques caractères communs. Ce sont des végétaux ligneux (arbres et arbrisseaux) dioïques : chaque pied est soit mâle soit femelle. Les fleurs, nommées chatons, sont cylindriques ou ovoïdes et la pollinisation se fait donc par les insectes. Les fruits, en forme de capsule, libèrent les graines par déhiscence⁽¹⁾. Celles-ci, nombreuses et de très petites tailles, portent à leur base de longs poils soyeux. Signe distinctif : les bourgeons de saules sont les seuls à être protégés par une seule écaille. Les Saules ont un feuillage caduc. Les feuilles sont entières et le plus souvent alternes, et le pétiole, souvent court, porte en général des stipules⁽²⁾ à sa base, stipules qui peuvent être caduques.

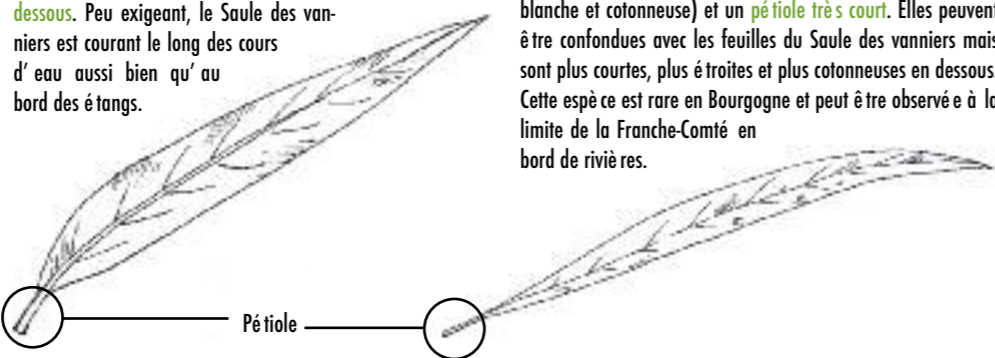
Les feuilles de Saules, éléments de détermination

Si on excepte les hybrides, une douzaine d'espèces de saules est présente en Bourgogne. La taille, la morphologie et l'aspect des feuilles sont très variables mais on constate malgré tout certaines ressemblances qui rendent parfois la différenciation des espèces difficile. Alors, comment éviter la confusion ? Voici quelques indices pour les reconnaître à travers quatre groupes tenant compte de la forme des feuilles :

Feuilles linéaires

Les feuilles du **Saule des vanniers** (*Salix viminalis*) sont étroites et longues, non dentées, vert foncé dessus alors qu'elles sont blanc argenté et soyeuses dessous. Peu exigeant, le Saule des vanniers est courant le long des cours d'eau aussi bien qu'au bord des étangs.

Les feuilles longues et étroites du **Saule drapé** (*Salix elaeagnos*) ont des bords très enroulés et discolorés (face supérieure verte et face inférieure blanche et cotonneuse) et un pétiole très court. Elles peuvent être confondues avec les feuilles du Saule des vanniers mais sont plus courtes, plus étroites et plus cotonneuses en dessous. Cette espèce est rare en Bourgogne et peut être observée à la limite de la Franche-Comté en bord de rivières.



(1) - Rupture spontanée des organes • (2) pièges foliaires, en forme de feuilles réduites situées de part et d'autre du pétiole. • (3) courbé

Feuilles lancéolées pointues

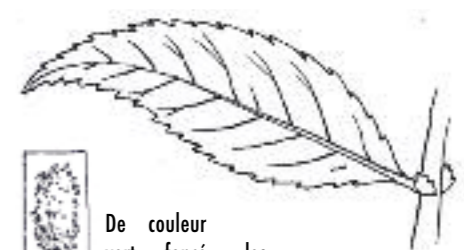
Les feuilles du **Saule pourpre** (*Salix purpurea*) sont les seules feuilles qui se distinguent par leur position opposée ou subopposée sur le rameau. Elles présentent de toutes petites dents au sommet. Elles sont vertes et luisantes sur la face supérieure, un peu glauques en dessous. Comme son nom l'indique, les rameaux ont une couleur pourpre caractéristique. On trouve le Saule pourpre au bord des cours d'eau mais aussi le long des chemins et des bois frais en phase de colonisation par la végétation.



Les feuilles de **Saule blanc** (*Salix alba*) sont lisses, soyeuses et blanchâtres sur les deux faces, ce qui donne à l'arbre, très répandu en Bourgogne, sa couleur claire typique. Ses feuilles sont finement dentées. Les stipules sont habituellement caduques. Cet arbre est caractéristique des forêts alluviales le long des grands cours d'eau.



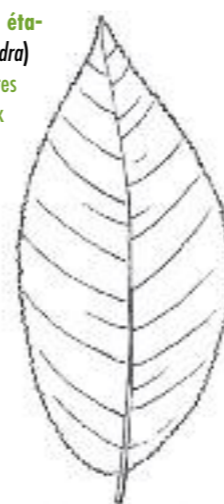
Les feuilles finement dentées du **Saule fragile** (*Salix fragilis*) sont vertes et luisantes dessus et blanchâtres dessous. Elles sont longuement pointues et les stipules sont habituellement caduques. Très fragiles à leurs bifurcations, ses rameaux se détachent facilement des branches par grand vent. L'espèce est généralement localisée près des cours d'eau et dans les bosquets humides.



De couleur vert foncé, les feuilles fortement dentées du **Saule à trois étamines** (*Salix triandra*) sont elliptiques et rétrécies en pointe à leur sommet. Les stipules sont arrondies et cordiformes. Ce saule affectionne les bords des eaux et les milieux humides (fosés, bosquets frais...).

Feuilles lancéolées à ovales

Le **Saule à cinq étamines** (*Salix pentandra*) a des feuilles glabres et vertes sur les deux faces, luisantes en dessus, glauques en dessous. Elles sont bordées de petites dents et terminées par une glande jaune. Cet arbre est rare en Bourgogne et peut être observé dans la partie nord du Haut Marvan et le Gâtinais.



Les feuilles de **Saule rampant** (*Salix repens*) sont glabres et vert sombre brillant dessus, glauques et soyeuses-argentées dessous. Cette espèce, très rare en Bourgogne et en situation critique, bénéficie d'un statut de protection régionale. On peut la trouver dans des milieux aussi divers que les tourbières ou les bords de mares.



Feuilles globalement ovales

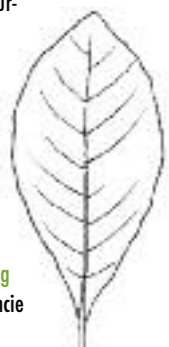
Les feuilles du **Saule cendré** (*Salix cinerea*) ont une pointe courte au sommet. Elles sont ondulées et mates dessus et cendrées, pubescentes et à nervures saillantes dessous. L'arbre, assez commun, se retrouve principalement dans les marais et au bord des eaux stagnantes.



Les feuilles du **Saule marsault** (*Salix caprea*) sont ovales et rétrécies au sommet, avec une pointe courte et courbée. Le bord est crénelé et ondulé. La face supérieure glabre revêt un aspect gaufré et la face inférieure est blanchâtre et veloutée. Les stipules sont assez grandes. Espèce pionnière, le Saule marsault est présent dans les friches, les lisières et coupes forestières, les talus et terrains vagues.



Plus rare, le **Saule roux-cendré** (*Salix atrocinerea*) est surtout présent dans les forêts marécageuses des bords d'étangs et de ruisseaux de l'Ouest bourguignon. Ses feuilles sont vert foncé en dessus et gris cendré au dessous. À la loupe, on peut observer sur la face inférieure de fins poils roux le long des nervures, ce qui le différencie du Saule cendré.



Les feuilles du **Saule à oreillettes** (*Salix aurita*) vert grisâtre et pubescentes sur la face supérieure sont glauques, blanchâtres dessous. Petites et rugueuses, finement dentées et terminées par une petite pointe déjetée⁽³⁾, elles sont aisément identifiables grâce à leurs stipules en forme d'oreillettes. On trouve le Saule à oreillettes dans les bois humides et marécageux et les tourbières.



Quant au **Saule pleureur** (*Salix babylonica*), membre le plus connu de la famille, c'est un arbre d'ornement qui ne fait donc pas partie des espèces sauvages à découvrir. Pour le trouver, il faudra descendre au jardin !

• Juliette BREY-XAMBEU
Chargée de communication
Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne

Pour en savoir plus

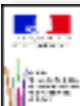
- Guide Delachaux des arbres d'Europe (2009). Les guides du naturaliste. JOHNSON O. MORE D. Ed. Delachaux et Niestlé.
- 350 arbres et arbustes. SPOHN M. SPOHN R (2008). Les Indispensables. Ed. Delachaux et Niestlé.
- Atlas de la flore sauvage de Bourgogne. (2008) BARDET O. FEDOROFF E. CAUSSE G. MORET G. BIOTOPE - MNHN. Parthénope Collection.
- Flore forestière française. Plaines et collines - Tome I (2003). RAMEAU J.C., MANSION D., DUME G. Institut pour le développement forestier.
- Nouvelle flore de Bourgogne Tome II. Clés de détermination (1995). BUGNON F. Bulletin scientifique de Bourgogne. Edition Hors série.

Dessins • Olivier GIRARD

Renoncule Peltée

G. Doucet

Brèves de nature



ACTUALITÉ NATIONALE

Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020

Suite à une consultation publique, Nathalie Kosciusko-Morizet a présenté le 19 mai 2011 la Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020. Cette Stratégie est la déclinaison française des engagements internationaux actés à Nagoya en 2010 pour enrayer la perte de biodiversité. Elle s'intègre à toutes les politiques publiques et à tous les secteurs d'activités. Ce plan national a pour ambition « de modifier en profondeur notre rapport à la nature en proposant des modèles de développement qui intègrent systématiquement le volet biodiversité » a déclaré la Ministre, qui invite « tous les acteurs de la société civile à adhérer à la Stratégie, afin de contribuer, à leur échelle, à la préservation de la biodiversité ».

Plus de 140 organisations professionnelles, associations, élus, ONG, syndicats, établissements publics seraient déjà engagés à mettre en place un plan d'actions.

Un guide pour l'action, outil méthodologique et pédagogique, sera rédigé, et des indicateurs permettront de suivre les effets des politiques menées sur la biodiversité.

De son côté, l'État s'engage également pour la période 2011-2013 à mener des actions complémentaires à celles déjà initiées dans le cadre du Grenelle Environnement. Les engagements s'articulent autour de quatre axes :

- la restauration des continuités écologiques,
- la restauration de milieux dégradés,
- l'amélioration des connaissances,
- l'intégration de la biodiversité dans les activités économiques ou institutionnelles.

La stratégie nationale pour la biodiversité peut être téléchargée sur le site du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/SNB_2011-2020WEB.pdf

ACTUALITÉ RÉGIONALE



Un nouvel observatoire à Bas-Rebourseaux !

Début 2011, la LPO Yonne a construit à la Réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux un second observatoire pour accueillir le public. Les objectifs :

- faciliter l'observation des oiseaux en un second point,
 - permettre une observation facile aux personnes à mobilité réduite du fait de la proximité d'un nouveau parking.
- Après des fondations réalisées par une entreprise, les travaux de construction ont été réalisés exclusivement par les bénévoles de l'association. Le parking, permettant à une dizaine de voitures de stationner, a été réalisé fin février.
- Et encore un très grand merci à tous les bénévoles qui ont permis cette belle réalisation !



Ouverture au public du site de Montceaux-l'Étoile

Le 22 juin 2011, le Conseil Général de Saône-et-Loire a inauguré et officialisé l'ouverture au grand public de son 1^{er} Espace Naturel Sensible, le Marais de Montceaux-l'Étoile (6,5 ha). Ce site est situé à l'extrémité sud-ouest du département, à proximité de Paray-Le-Monial. Son ouverture au public marque un point d'étape important dans l'engagement et la mise en œuvre de la politique liée aux Espaces Naturels Sensibles du Département de Saône-et-Loire. Un parcours

« découverte » en platelage bois, agrémenté d'aménagements adéquats (observatoire ornithologique et plateforme d'observation), permet une approche ludique et éducative du marais pour tous. De plus, le site a été aménagé pour pouvoir accueillir les personnes à mobilité réduite. Des visites de site seront organisées en juillet et août 2011.

Conseil Général de Saône-et-Loire
Tél. 03 85 39 56 72 - www.cg71.fr

La Transhubique



Depuis 2004, dans le cadre d'un contrat Natura 2000 et en relation avec le Syndicat Mixte du Grand Site de Pouilly-Solutrè-Vergisson, une quarantaine de chevrettes est acheminée sur le site remarquable de la Roche de Vergisson. Elles y passeront l'été et une partie de l'automne.

Nous avons baptisé le retour des chèvres aux bâtiments d'élevage la « TRANSHUBIQUE ».

Cette année, LA TRANSHUBIQUE 2011 aura lieu le dimanche 30 octobre, à partir de 9h30. Ce petit évènement festif regroupe tous les curieux et amateurs intéressés pour participer à une matinée de convivialité : petit déjeuner, départ pour la Roche de Vergisson pour rassembler les chèvres, retour à la ferme et apéritif « Mâconnais ».

Rendez-vous le 30 octobre 2011 à la ferme du lycée AgroViticole à DAVAYE (depuis Mâcon, direction Solutrè puis Vergisson) à 9h30 pour une belle matinée au grand air !
Pour tout renseignement : 03.85.33.56.26

Le forestier et l'oiseau Un nouveau guide du CRPF

La réunion sur la prise en compte des oiseaux dans la gestion forestière animée par Hugues Servant (CRPF) avec Paul Brossault (ONF) et Brigitte Grand (EPOB) a permis à une douzaine

de propriétaires forestiers de se familiariser avec une quinzaine d'espèces forestières vues (et surtout entendues) le 14 avril 2011. Chacun a pu retrouver au moins 3 points essentiels :

- éviter d'intervenir en travaux dans les jeunes peuplements entre mars et septembre,
 - respecter une zone de tranquillité autour des nids des espèces patrimoniales pendant cette même période,
 - conserver des arbres à cavités, morts ou très âgés (s'ils ne sont pas situés en bord de chemin).
- Un guide de 52 pages, **Le forestier et l'oiseau**, décrivant les espèces forestières les plus patrimoniales est paru en mai. Il est disponible sur demande auprès du CRPF.

Renseignements : hugues.servant@wanadoo.fr



Hydromorphologie Mobiliser les maîtres d'ouvrages

L'atteinte du bon état écologique des milieux aquatiques passe par une mobilisation des acteurs locaux. Aussi il est intéressant de leur montrer des opérations efficaces, développées localement. Dix sites d'opérations hydro-morphologiques ont été sélectionnés sur le bassin Seine-Normandie. Deux concernent le sous-bassin Seine-amont : le reméandrage du Milleron (45) et la reconnexion des méandres de la Seine sur les communes de Villers-Patras et de Pothières (21).

Pour inciter les maîtres d'ouvrages à passer à l'action, différents types de films, dont les tournages sont actuellement en cours sur les sites retenus, expliqueront la politique de l'Agence par des cas concrets. Un spot général et didactique sur la politique de l'Agence dans ce domaine sera présenté à l'occasion du Salon des Maires en novembre 2011, à Paris.



Nouveau Repères

Le tout nouveau numéro de Repères, le périodique d'Alterre Bourgogne à paraître en juillet 2011, porte sur la qualité de l'eau. Il traite du lien entre les pratiques et les usages locaux de l'eau et la qualité de la ressource, de l'interdépendance entre la qualité de la ressource et la qualité de l'eau potable, ainsi que des actions préventives à développer pour réduire les pollutions et utiliser au mieux les services rendus par les écosystèmes.

Contact : Alterre Bourgogne - 9 bd Rembrandt - 21000 Dijon
Tél : 03.80.68.44.30 - contact@alterre-bourgogne.org
<http://www.alterre-bourgogne.fr/>

Petits Mystères des Grands Bois Exposition virtuelle sur le site de La Hulotte

Depuis des mois et des mois, les lecteurs de la Hulotte ont sillonné les forêts à la recherche de tous les arbres mystérieux décrits dans le numéro 88 "Petits Mystères des Grands Bois". Pour découvrir la galerie photographique présentant des centaines de clichés spectaculaires du site du journal « le plus lu dans les terriers », et si vous souhaitez vous aussi participer, rendez-vous sur <http://lahulotte.fr> rubrique Expo photos.

Bourgogne - Nature Junior



Le premier numéro de Bourgogne nature Junior, dédié à la Biodiversité est paru en avril 2011. Bourgogne-Nature Junior est un outil multimédia avec un livret papier, un support numérique et le site internet www.bourgogne-nature.fr. Cet outil pédagogique est à destination des collégiens et lycéens.

Au sommaire de « BNJ1 » :

- Un livret de 80 pages,
- Un dvd-rom interactif,
- Les productions de 9 collèges et de 8 lycées,
- Un dvd-vidéo : « l'envers du décor ».
- Une affiche sur la Biodiversité en Bourgogne.



Revue scientifique Bourgogne - Nature n°12

Le prochain numéro de Bourgogne Nature paraîtra au mois de juillet. Il traitera, entre autres, des lichens, de la pollution de la Saône, des nouvelles ammonites en Côte-d'Or...

2011 Lancement de l'inventaire participatif de la Nature bourguignonne sur le site www.bourgogne-nature.fr

L'inventaire de la Nature bourguignonne a été lancé en 2010 avec, notamment, un carnet de terrain Bourgogne-Nature gratuit sur simple demande. Nous avons voulu faciliter la saisie des données en ligne directement sur le site. Il suffit de vous inscrire et de cliquer sur le bouton e-observations et de noter votre(vos) observation(s). En complément à cet inventaire, nous avons également lancé l'inventaire des Espèces Exotiques Envahissantes en Bourgogne. Un premier bilan va être publié prochainement.

Rencontres Bourgogne Nature

Les 8^e Rencontres Bourgogne Nature auront lieu les 8, 9 et 10 septembre 2011 à la Maison du Parc à Saint Brisson. La Société Herpétologique de France fête sa 40^e année d'existence et organise, à cette occasion, son congrès annuel en partenariat avec la Société d'Histoire Naturelle d'Autun et le Parc naturel régional du Morvan. Lors de ce congrès deux grands thèmes seront abordés : « Les Plans nationaux d'actions Reptiles et Amphibiens » et la « Prise en compte des Reptiles et Amphibiens dans les espaces préservés ». Vous pouvez participer en remplissant l'appel de contribution en page d'accueil du site internet Bourgogne Nature.

Pour tout renseignement :
Tél. 03 86 78 79 72
contact@bourgogne-nature.fr / www.bourgogne-nature.fr



Une première Réserve Naturelle Régionale pour la Bourgogne

Le Conseil régional de Bourgogne souhaite inscrire le massif forestier du Val Suzon comme réserve naturelle régionale. Celui-ci présente en effet une mosaïque d'habitats unique en Bourgogne et une faune et une flore associées, très riches tant sur le plan de la rareté que de la diversité, sur une surface de plus de 3000 ha. Ce nouvel outil permettra une réflexion sur la préservation de la biodiversité à l'échelle régionale.

Rencontres de Territoires 2011

Les 5^e Rencontres de Territoires auront lieu le jeudi 13 et le samedi 15 octobre 2011, en partenariat avec le Pays de la Bresse Bourguignonne.

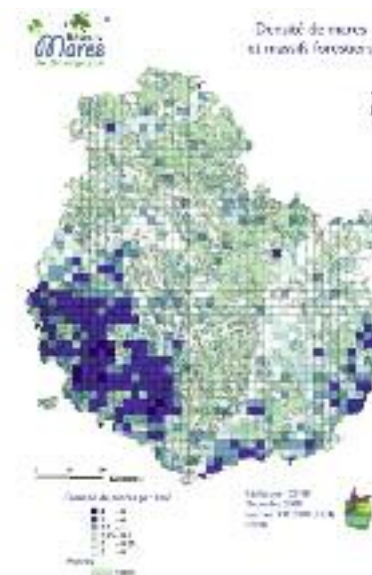
À travers ces deux journées, le Conservatoire souhaite mettre en avant la richesse patrimoniale d'un territoire et travailler sur les enjeux de gestion et de conservation des milieux naturels en association avec les acteurs locaux et la population locale.

Ces rencontres se dérouleront sur deux jours. Le jeudi 13 octobre réunira en salle les professionnels, les élus, les usagers. Elle leur permettra de se retrouver, de s'informer et de débattre. Le samedi 15 octobre sera consacré à la découverte de sites naturels grâce à des visites guidées ouvertes à tous.

Retrouvez toute l'actualité des Rencontres de Territoires sur le site du Conservatoire : <http://www.csnb.fr>

L'atlas cartographique des mares de Bourgogne en ligne !

Après 3 ans de travail pour localiser les mares en Bourgogne, le CENB a mis en ligne son travail dans la rubrique « Réseaux Mares de Bourgogne ». Rien de bien compliqué pour accéder à ces cartes des mares sur le site internet : identifiant : « rmb2011 » et mot de passe « rainette » ! Il n'y a plus qu'à cliquer sur l'onglet « Docs utiles » pour visionner les mares et la géologie, les mares et l'agriculture, les mares et la forêt... Bonne visite à tous !



Protéger, gérer et faire découvrir le patrimoine naturel bourguignon.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne protège les sites naturels au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion. Il met en œuvre des études et des travaux de gestion des milieux à l'aide d'une équipe spécialisée et en partenariat avec les acteurs locaux.

Il est aussi un acteur privilégié de programmes de préservation des milieux naturels bourguignons (mares, pelouses...) ou d'espèces à fort enjeu sur l'ensemble du territoire (Râle des genêts). Ce travail est effectué en partenariat avec un réseau d'acteurs locaux. Le Conservatoire assiste les collectivités territoriales dans le déploiement de leur politique biodiversité.

Il a également un rôle de sensibilisation du public à la protection de la nature. Il assume cette mission notamment par le biais de visites guidées et à travers ses nombreuses publications.

Un Conseil d'administration.

Ce conseil d'administration est composé de quatre collèges dont un collège de membres actifs élus parmi les adhérents lors de l'Assemblée Générale.

Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée.

Une vingtaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir ces objectifs.

Votre adhésion permet au Conservatoire de mieux défendre le patrimoine naturel.

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire.

Une gestion claire du produit des cotisations et des dons.

Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (Assemblée Générale, Conseils d'Administration...) et au fonds d'entretien des sites naturels acquis.

Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels.

Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.



Le Conservatoire est membre d'Espaces Naturels de France, la fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels.
www.enf-conservatoire.org

Nos partenaires

Collège de membres de droits associatifs au Conseil d'administration



Collège de membres invités permanents au Conseil d'administration



Collège de membres associés au Conseil d'administration



Communes

- | | | |
|-------------------------|--------------------------|------------------------|
| Brochon (21) | Spoys (21) | Remigny (71) |
| Chaugey (21) | Talant (21) | Rully (71) |
| Couchey (21) | Tillenay (21) | St-Semin-du-Bois (71) |
| Cussey-lès-Forges (21) | Vievy (21) | St-Semin-du-Plain (71) |
| Étalante (21) | Vosne-Romanée (21) | St-Vallerin (71) |
| Gevrey-Chambertin (21) | Pouilly-sur-Loire (58) | Verzé (71) |
| Is-sur-Tille (21) | St-Brisson (58) | Lailly (89) |
| Leuglay (21) | Bouzeron (71) | Lainsecq (89) |
| Marcilly-sur-Tille (21) | Bussières (71) | Sacy (89) |
| Morey-St-Denis (21) | Chassey-le-Camp (71) | Tanlay (89) |
| Nantoux (21) | Dezize-lès-Maranges (71) | Givry (89) |
| Nuits-St-Georges (21) | Le Creusot (71) | Merry/Yonne (89) |
| Pommard (21) | Ouroux-sur-Saône (71) | St-Moré (89) |
| Recey-sur-Ource (21) | Plottes/Tournus (71) | Treigny (89) |
| Santenay-lès-Bains (21) | Moroges (71) | Voutenay/Cure (89) |
| Savigny-le-Sec (21) | Lugny (71) | Mailly-le-Château (89) |

Établissements bancaires



Communautés de communes

Haut Mâconnais
Communauté de Communes entre Monts et Dheune
Communauté Creusot Montceau

Fondations et partenaires privés



Les actions du Conservatoire sont aussi soutenues par



Couple d' Agrions ornés
S. Gomez - CENB

N°34 - 2^e semestre 2011
ISSN 1164-5628
Dépôt légal : 3^e trimestre 2011

Publication éditée par le

Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne

Correspondance

Chemin du Moulin des Étangs
21600 FENAY
T : 03 80 79 25 99
F : 03 80 79 25 95
www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr
conservatoire@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

Directeur de la publication

Daniel Sirugue

Directeur de la rédaction

Romain Gamelon

Maquette

Olivier Girard

Secrétariat de rédaction

Juliette Brey-Xambeu

Impression

S'Print

Ont collaboré à ce numéro

François Bouzendorf, Juliette Brey-Xambeu, Justine Delangue, Grégoire

Duranel, Cécile Forest, Samuel Gomez, Xavier Houard, Guillaume Moiron, Philippe Pagniez, Mélanie Paris, Alexandre Ruffoni, Marie Thomas

Comité de relecture

Alain Desbrosse, Régis Desbrosses, Arlette Develay, Guy Hervé, Chantal Morot-Gaudry, Bruno Guegan, Franck Nouvellet, Marie-Claude Revirard, Françoise Spinnler, Daniel Sirugue.
DREAL Bourgogne, Conseil Régional, CG 71, CG 58, AESN, AERMC.

Ce numéro a été réalisé avec le soutien financier de l'Europe, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne, du Conseil Régional Bourgogne, du Conseil Général de la Nièvre, du Conseil Général de Saône-et-Loire, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.